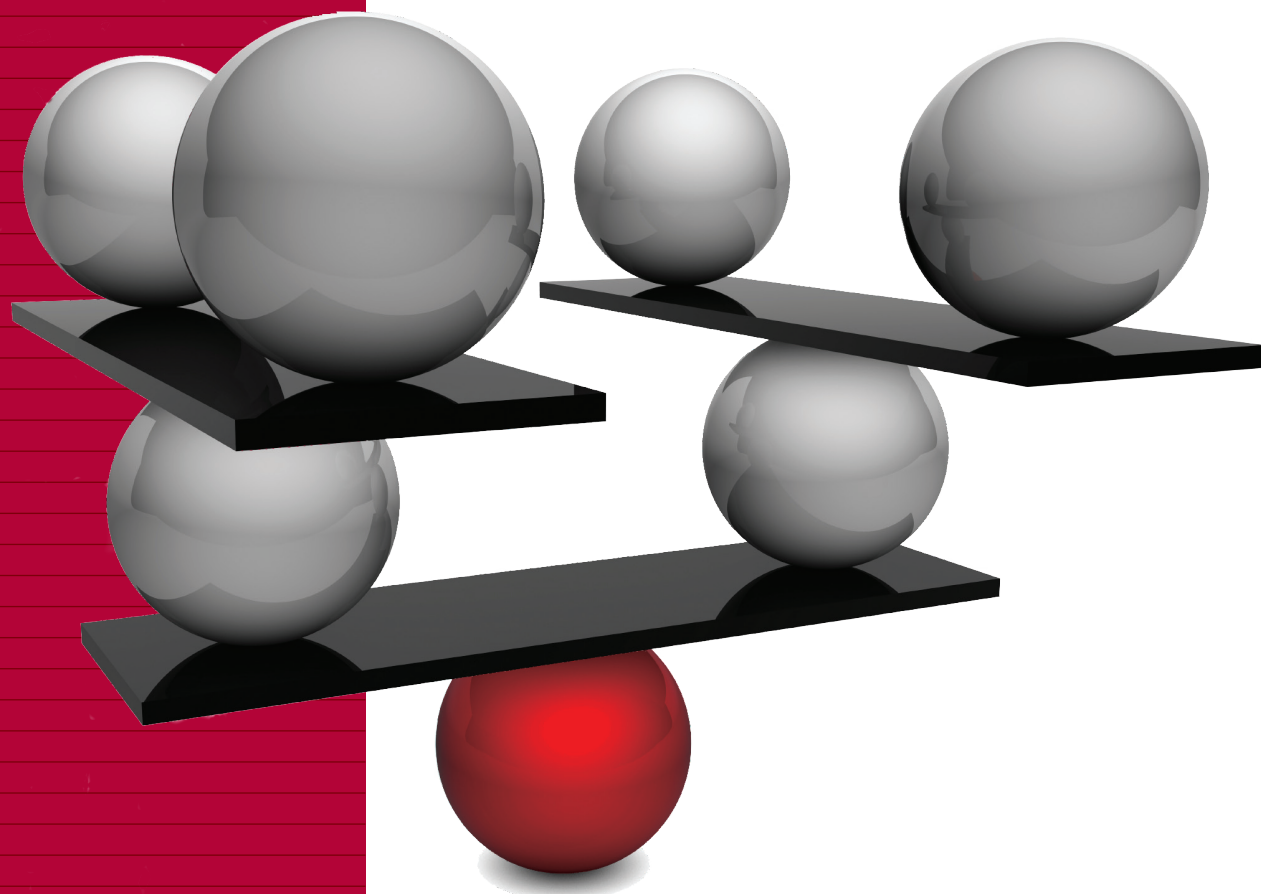




COMITÉ
D'ÉTHIQUE
DE SANTÉ PUBLIQUE

Rapport d'activité 2020-2021

AUTEUR

Les membres du Comité d'éthique de santé publique

RÉDACTEUR

Michel Désy, secrétaire du Comité d'éthique de santé publique
Secrétariat général

MISE EN PAGES

Secrétariat général

MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE AU COURS DE L'ANNÉE 2020-2021

- Éthicien (1) : Bruno Leclerc, président
- Représentants de la population (3) : Geneviève Bédard, Manon Bédard, Richard Touchette, Natalie Kishchuk (membre substitut, à partir de décembre 2020)
- Directeur de santé publique (1) : D^{re} Marie-Josée Godi
- Professionnels œuvrant en santé publique (2) : Renée Dufour, Nicolas Fortin-Thériault (jusqu'en décembre 2020), Mathieu Valcke (à partir de décembre 2020), Annie Gauthier (membre substitut, à partir de décembre 2020)
- Avocat (1) : Marie-Ève Couture-Ménard, vice-présidente

PROFESSIONNELS QUI SOUTIENNENT LES TRAVAUX DU COMITÉ

Michel Désy, secrétaire du Comité

Julie St-Pierre, professionnelle

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur les sites Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <https://www.inspq.qc.ca> et du Comité d'éthique de santé publique au : <https://cesp.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 4^e trimestre 2021
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 1927-4785 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2021)

Mot du président

Ce rapport du Comité d'éthique de santé publique (CESP) fait état de ses activités régulières ainsi que certaines des activités de l'équipe-conseil en éthique entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021.

En plus des activités régulières du Comité, c'est-à-dire à l'examen éthique de projets qui lui ont été soumis ou ont été réalisés en autosaisine, le rapport détaille les contributions de l'équipe-conseil qui méritent une mention spéciale. La plupart de ces contributions ont porté sur des enjeux directement liés à la pandémie de COVID-19, ce qui démontre bien l'agilité professionnelle de l'équipe conseil et l'actualité du travail éthique qu'elle accomplit au quotidien.

Ces initiatives témoignent en outre de l'importance qu'accordent le président, le Comité et les conseillers, au transfert des connaissances et au développement d'activités d'accompagnement et de soutien adaptées aux besoins des acteurs de santé publique, ainsi qu'au contexte sociosanitaire.

Enfin, le rapport annuel est une occasion renouvelée de reconnaissance. D'abord de l'assiduité, de la cordialité, du sérieux et de la contribution critique constructive des membres du Comité en poste et nouvellement arrivés; ensuite de la grande compétence et de l'innovation des conseillers actuels de l'équipe-conseil en éthique.



Bruno Leclerc
Président

Présentation du Comité

Le Comité d'éthique de santé publique est un comité formé par l'Institut national de santé publique du Québec, conformément à sa loi constitutive (L.R.Q., chapitre I-13.1.1) qui en précise notamment le mandat et la composition. Le Comité relève du conseil d'administration qui nomme les membres et détermine les modalités de fonctionnement. Le CESP est toutefois seul responsable des avis qu'il produit et du processus d'examen éthique qu'il utilise.

Le Comité d'éthique de santé publique joue un rôle-conseil auprès des instances de santé publique et son mandat comporte deux grands volets. Le volet général consiste à donner son avis au regard de toute question éthique qui peut être soulevée par l'application de la Loi sur la santé publique, notamment les activités ou actions prévues par le programme national et les plans d'action régionaux et locaux de santé publique. Le volet particulier consiste en l'examen systématique des projets de plan de surveillance ou d'enquête sociosanitaire que doivent lui soumettre le ministre et les directeurs de santé publique dans le cadre de leurs responsabilités de surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants.

Le Comité procède à l'examen de la dimension éthique des questions ou projets par l'éclairage des valeurs et des normativités en présence dans le contexte particulier de ces projets. Il détermine les conflits ou tensions possibles entre différentes valeurs et soutient la prise de décision en accompagnant les responsables de projet et en proposant des pistes d'action.

En santé publique comme ailleurs, la dimension éthique des orientations et des choix proposés par les institutions publiques est incontournable dans l'expression et la justification de ces derniers. L'éthique est donc de plus en plus sollicitée dans le discours public afin d'explicitier les valeurs privilégiées à travers les actions de santé publique.

La composition du Comité et de son secrétariat

En 2020, le conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec a procédé à la nomination d'un nouveau membre représentant la santé publique, M. Mathieu Valcke. Il a aussi nommé deux membres substitués, M^{me} Annie Gauthier (santé publique) et M^{me} Natalie Kishchuk (population). Ces mandats arriveront à échéance en décembre 2024.

Les activités du Comité

Le CESP a tenu sept rencontres durant l'année 2020-2021. Il a examiné une demande et il a finalisé deux avis durant cette période. L'un de ces avis relevait du mandat particulier du Comité en matière de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants. L'autre a été produit en autosaisine sur un enjeu éthique découlant de la pandémie de COVID-19. Enfin, deux cadres de réflexion ont été produits en collaboration avec la Commission de l'éthique en science et en technologie (CEST).

Tout d'abord, le Comité a complété l'examen du [Plan thématique sur les traumatismes non intentionnels](#). Le plan vise à brosser un portrait du fardeau des traumatismes non intentionnels dans la population québécoise. Le Comité s'est d'abord penché sur les aspects éthiques soulevés par les responsables, c'est-à-dire le respect de la confidentialité et de la vie privée, ainsi que le risque de stigmatisation; il a jugé que ces deux enjeux ne posaient pas de problèmes particuliers. Le CESP a ensuite abordé deux autres questions éthiques, qui ne portent qu'en partie sur le plan lui-même, celles de l'utilité et de l'efficacité. Au final, le Comité ne fait pas de recommandations formelles, mais invite les responsables à surveiller quelques enjeux particuliers.

La pandémie a engendré une foule d'enjeux éthiques. Par contre, aucune demande liée à la COVID-19 n'a été faite au Comité par les autorités de santé publique. Le Comité s'est donc saisi lui-même d'un enjeu éthique important durant la dernière année, comme le lui permet son règlement de fonctionnement et l'article 19.3 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec.

Il s'est penché sur la pertinence de rendre obligatoire la vaccination des travailleurs de la santé contre la COVID-19. À la lumière de son examen éthique, le CESP concluait en janvier 2020 que, dans le contexte, la vaccination obligatoire des travailleurs de la santé n'était pas justifiable. Au moment de produire son avis, il n'était pas encore établi que les vaccins autorisés préviennent la transmission du virus vers les usagers et que les travailleurs de la santé vaccinés qui pourraient être subséquemment testés positifs à la COVID-19 pourraient toujours soutenir les services en demeurant en poste. Le Comité recommandait une campagne de vaccination non obligatoire qui repose sur les valeurs de réciprocité et de solidarité si importantes pour favoriser la vaccination, surtout en temps de pandémie.

Le CESP a aussi produit deux documents de réflexion avec la CEST. Le premier, le [Cadre de réflexion sur les enjeux éthiques liés à la pandémie de COVID-19](#), avait pour objectif d'établir et de définir les principales valeurs phares qui ont émergé dans le contexte de la pandémie, et d'explorer la manière dont elles s'articulent dans les choix difficiles qui doivent être faits. Ce faisant, le document vise à clarifier des argumentaires proprement éthiques invoqués en appui aux décisions en santé publique et à participer à la réflexion citoyenne sur les conséquences de la pandémie.

Poursuivant les travaux entamés avec le *Cadre*, le CESP et la CEST se sont penchés sur certaines dimensions éthiques liées au déconfinement et aux recommandations sanitaires qu'il suppose. L'objectif du [texte](#) était d'établir et de définir les principales valeurs qui émergent dans le contexte social, scientifique, économique et politique redéfini par la pandémie, et d'explorer la manière dont les valeurs sollicitées et prioritaires évoluent en fonction du contexte et des choix qui doivent être faits. L'angle retenu pour procéder à cette analyse était celui du principe de précaution, qui permet d'éclairer la prise de décision en situation d'incertitude.

La pandémie a eu un impact non-négligeable sur les activités du Comité. Des rencontres au printemps 2020 n'ont pas pu avoir lieu étant donné que le CESP ne pouvait obtenir un quorum. Aussi, plusieurs projets de surveillance n'ont pas été déposés pour examen au moment prévu par les demandeurs, étant donné le contexte. Pour pallier le problème de quorum, il a été convenu d'ajouter des membres suppléants au CESP.

Enfin, le CESP a reçu une couverture médiatique accrue durant l'année concernée. Le CESP a fait l'objet de 18 articles dans la presse écrite et de 40 segments radiophoniques ou télévisuels. Il a été mentionné 23 fois sur Twitter et le secrétariat a reçu 12 demandes d'entrevues.

Productions du Comité

[Avis sur la vaccination obligatoire des travailleurs de la santé contre la COVID-19](#) (Mis en ligne le 13 janvier 2021)

[Avis sur le plan thématique sur les traumatismes non intentionnels](#) (Mis en ligne le 22 mars 2021)

[Cadre de réflexion sur les enjeux éthiques liés à la pandémie de COVID-19](#) (Mis en ligne le 3 avril 2020)

[Enjeux éthiques de la pandémie de COVID 19 : précaution et déconfinement](#) (Mis en ligne le 23 juin 2020)

Les activités de l'équipe-conseil en éthique

L'équipe-conseil en éthique de l'INSPQ est composée des professionnels qui soutiennent le CESP. Leurs travaux s'inscrivent en complémentarité avec ceux du CESP. En voici un aperçu.

Tout d'abord, des membres de l'équipe ont participé de façon régulière aux travaux du Comité d'éthique COVID formé par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la lutte à la pandémie. Ainsi, l'équipe a participé à la rédaction de trois documents au cours de l'année 2020-2021 : [Réflexions sur le Plan de reprise du dépistage du cancer du sein dans le contexte de la pandémie COVID-19](#), l'énoncé de position [Pénurie d'équipements de protection individuelle pendant la pandémie de covid-19 : Entre le devoir professionnel de soigner et celui de se protéger : que choisir?](#) et [Refus du test de dépistage de la COVID-19 : Repères pour une prise de décision en situation complexe](#) (non-publié).

L'équipe a aussi publié un article dans la revue *La Santé en Action* intitulé : [La réflexion éthique, un outil pour justifier les actions de santé publique au Québec](#). Enfin, l'équipe a aussi participé à la rédaction d'un document élaboré à l'initiative de la Direction du développement des individus et des communautés de l'INSPQ : [COVID-19 : Stratégies de communication pour soutenir la promotion et le maintien des comportements désirés dans le contexte de la pandémie](#). Ce document avait pour but de proposer des stratégies de communication visant à encourager les comportements réduisant le risque de transmission de la COVID-19.

Enfin, il est important de souligner l'implication des professionnels de l'équipe-conseil dans d'autres instances en éthique. Ainsi, Michel Désy est membre régulier de la Commission de l'éthique en sciences et en technologies depuis 2017 et membre du Comité d'éthique et de déontologie de Santé Publique France depuis 2020. Julie St-Pierre est membre du Comité d'éthique de la recherche en dépendances, inégalités sociales et santé publique depuis 2013 et en est présidente depuis février 2021.

Enfin, la permanence du Comité a poursuivi les travaux relatifs à une veille documentaire signalant aux abonnés les récentes publications dans le domaine de l'éthique en santé publique.

Productions de l'équipe-conseil en éthique

Bergeron, O. et coll. (2020). [COVID-19 : Stratégies de communication pour soutenir la promotion et le maintien des comportements désirés dans le contexte de la pandémie.](#) INSPQ, Québec.

Bouthillier, M.-A. et coll. (2020). [Pénurie d'équipements de protection individuelle pendant la pandémie de covid-19 : Entre le devoir professionnel de soigner et celui de se protéger : que choisir ?](#) CMQ, OIIQ, OIIAQ & OPIQ, Montréal.

Désy, M. & St-Pierre, J. (2020). [La réflexion éthique, un outil pour justifier les actions de santé publique au Québec.](#) La Santé en Action. No. 453.

Leclerc, B. et coll. (2020). [Réflexions soutenant le Plan de reprise du dépistage du cancer du sein dans le contexte de la pandémie COVID-19.](#) MSSS, Québec.

Talbot, A. et coll. (2020). Refus du test de dépistage de la COVID-19 : Repères pour une prise de décision en situation complexe. Non publié.

cesp.inspq.qc.ca